

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1503

Artikel: Quotas : entre promotion et handicap
Autor: Odier, Laurraine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quotas: entre promotion et handicap

En mars 2000, le peuple suisse rejetait l'initiative populaire « Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales », qui proposait l'instauration de quotas d'élues dans les partis et les instances politiques. Depuis le débat sur la question perdure sans qu'une position unanime se dessine au sein des courants féministes. D'une part, on considère que les quotas décrédibiliseraient la présence des femmes dans les instances politiques et d'autre part, on considère que seuls les quotas permettraient de faire évoluer les instances politiques vers une meilleure intégration des femmes. Nous avons interrogé Martine Brunschwig Graf, conseillère nationale genevoise et Gisèle Ory, conseillère aux Etats, neuchâteloise.

LAURRAINE ODIER

L'émilie : L'instauration de quotas dans les instances politiques, permettrait-elle une meilleure représentation des femmes en politique ?

Gisèle Ory: Poser la question, c'est y répondre. Si l'on instaurait des quotas, ils devraient être plus élevés que la situation « naturelle », ils augmenteraient donc la représentation des femmes en politique. En effet, dans un pays aussi conservateur que la Suisse, l'émergence des femmes en politique se heurte encore à beaucoup d'obstacles très difficiles à combattre :

- Premièrement, pour une partie de la population, la place des femmes est encore au foyer.

- Deuxièmement, si vous êtes grand, avec une grosse voix, vous êtes considéré plus crédible que si vous parlez doucement et calmement.

- Troisièmement, la femme active devant déjà faire face à une double journée de travail - les tâches ménagères étant si peu partagées -, si elle s'engage dans un parti, elle devra encore y ajouter des soirées et des samedis. Peu de femmes sont prêtes à relever un tel défi et peu de maris et de partis politiques sont prêts à les épauler.

- Quatrièmement, l'inertie est aussi un obstacle important. S'il n'y est pas incité, quel président de parti se compliquera la vie à chercher des femmes et à essayer de les convaincre ? On recrute ceux et celles qui se présentent. Les hommes étant plus libres et ambitieux, ils sont plus nombreux...

Pour toutes ces raisons, seul un électrochoc permettra de changer les choses rapidement et un système de quotas peut jouer ce rôle.

Martine Brunschwig Graf: Hélas, non ! Je trouve indispensable que davantage de femmes s'engagent en politique et qu'elles accèdent aux fonctions les plus importantes. Fixer une parité ou une proportion de femmes obligatoire représente sans doute une mesure spectaculaire sur les listes électorales, mais les femmes méritent mieux que de remplir les listes pour respecter une règle arithmétique. Les partis politiques devraient se livrer à un vrai recrutement de talents politiques et ils s'apercevraient que les femmes constituent en ce domaine un réservoir inexploré. Ils devraient aussi préparer et former leurs élites, lutter pour que l'organisation institutionnelle permette l'exercice de la vie politique. Par exemple à Genève, les partis qui pratiquent les règles les plus féministes peinent tout autant que les autres,

voire plus, à proposer des femmes pour des fonctions exécutives. Les quotas, même implicites, n'ont donc rien résolu, le problème est en amont. Mais se préoccupe-t-on vraiment de se que deviennent ensuite les femmes mises sur les listes au nom des quotas ?

L'émilie : Les quotas dans les instances politiques seraient-ils un pas vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Gisèle Ory: L'introduction des quotas n'est pas un pas vers l'égalité, mais une reconnaissance de l'inégalité des chances et une tentative de la pallier. Il n'y aura égalité que quand les quotas ne seront plus utiles. Aucune femme politique ne voudrait avoir été élue « à cause des quotas ». Chacune apprécie d'avoir été choisie malgré ses « handicaps ». C'est plus valorisant ! Cela explique pourquoi les femmes en place ne sont souvent pas favorables aux quotas. Cependant, les mécanismes de l'inégalité ne s'affaiblissant qu'extrêmement lentement, pour changer cette dynamique, nous devons introduire une contrainte. Ou être patientes et attendre encore quelques centaines d'années !

On pourrait imaginer des quotas à durée déterminée, que l'on supprimerait quand les mentalités auraient évolué. On pourrait aussi mettre en place un système de quotas progressif, qui laisserait à l'appareil politique la possibilité de s'adapter, de trouver des femmes en suffisance et de les appuyer dans leur carrière.

Martine Brunschwig Graf: Certainement pas. Les quotas introduisent une discrimination que certaines estimeront certes positive, mais qui a ses conséquences. Bénéficier d'une règle de quotas constitue un vrai handicap de départ à surmonter. On se plaint souvent que l'on exige davantage des femmes que des hommes en matière de compétences. Les quotas ne font que renforcer cette situation où la femme paraît bénéficier d'un passe-droit, même si ce n'est pas le cas dans la réalité. De fait, j'ai contribué à la suppression de quotas pour améliorer l'égalité ! Les statuts de mon parti prévoyaient qu'au moins trois femmes siègent au bureau directeur. Les femmes étaient quasi élues d'office et n'avaient jamais la possibilité de mesurer leur degré d'intégration dans le parti, ni leur potentiel électif. Le parti a donc supprimé cette règle en 1990 sur ma proposition. Sans dommage puisque la première femme élue au Conseil d'Etat genevois était libérale...